

Présents :

- Christiane Deporcq
- Martine Tescher
- Jean-Claude Authier
- Katia Huot
- Bertrand Ollivier
- Nicolas Gibbe
- Maud Orne-Gliemann
- Sarah Voisin

- **Point budget :**

Maud : Contact téléphonique avec la Région. Les subventions du Plan d'Action du Conseil de Développement ne peuvent être dépensées que sur une année civile. Nous avons la possibilité de **déposer un Plan d'Action 2016**, qui serait voté à la session de juin. Donc **bien prévoir un plan d'action rapidement**, et réfléchir à des lignes d'actions pour 2016.

Pas nécessité pour vous de réfléchir à la forme. Plutôt prévoir rapidement les actions à inscrire, que Sarah retranscrira sous forme de plan d'action avec différents postes de dépenses.

Le Conseil de Développement dispose **d'un mois** pour prévoir son plan d'actions. (Attention, la région a changé son mode de vote. Maintenant, les élus référents voient les dossiers 1mois et demi avant la Commission permanente)

Nicolas propose que chaque commission fasse des propositions.

Maud : Il vaudrait mieux avoir des projets globaux, dans lesquels on insérera les actions. L'idée étant de bien montrer une cohérence.

Bertrand : l'argent des deux années passées n'a pas été versé par la Région à l'obtention de la subvention ?

Maud : Au moment de l'obtention de la subvention, la région verse des avances. Le reste est sur demande de solde. Par contre, si on dépose maintenant, on n'est pas obligé d'attendre le vote en commission permanente pour dépenser. Il suffit d'avoir de récépissé de dépôt de la demande.

Nicolas : niveau timing, pour la refonte de Focus, faut-il attendre ? Le premier numéro était prévu pour Mai.

Maud va revoir ça avec les services. Elle veut avoir l'assurance de pouvoir même passer cette action, qui est dans la continuité du travail passé sur la subvention 2015, même si le plan d'action 2016 est rejeté. .

- **Le PVC :**

Attention : l'engagement financier va dépendre en grande partie de l'obtention de la subvention 2016. Il faudra d'ailleurs prévoir les frais de location de l'espace (50 euros par mois proposés), et les frais d'aménagement et de communication (étagère, documentation, éventuellement diaporama photos...).

Le conseil de développement acte son engagement auprès de Montagnes Paysannes (prestation : 400 euros sur 2016), sous réserve de l'obtention des subventions. Il faudra maintenant faire un estimatif pour un présentoir et de la communication.

La Commission besoins agricoles + commission communication vont commencer le travail avec montagnes paysannes (coordination) et sur les supports de communication.

- **MLC :**

Nicolas propose de préparer un « prototype de monnaie » afin de permettre aux citoyens de réagir sur de l'existant :

on aime/on n'aime pas. Volonté d'engager un service civique pour sensibiliser. Ne sera pas possible, les demandes d'agrément sont déjà passées.

Que faire ? 2 Solutions :

- On attend 2017 et le Service Civique pour faire la partie « action » sur le terrain. Ainsi l'année 2016 permettrait d'affiner maquette, et de faire de la communication sur reste du territoire
- Ou bien lancer quand même la monnaie sur 2016, mais avec l'idée que cela sera compliqué de faire de la pédagogie.

La commission relocalisation de l'économie va donc travailler sur le sujet dès sa prochaine réunion : mardi 05 mars 2016.

Rencontre avec le Conseil de Développement du Pays A3V : ok pour que le Conseil de Développement Pays Vallées d'Azur Mercantour aille communiquer sur Entrevaux et Annot, mais n'auront pas d'actions réelles.

Attention : quelque action qui soit menée sur le Pays A3V devra porter la double signature Pays VAM et Pays A3V, même si en réalité, le CDD A3V ne porte pas réellement les actions en question.

- **Retours sur les commissions**

→ Retour Commission Relocalisation de l'Economie :

Retour sur la rencontre avec Mr Coppens : attaché Eco Commission Européenne. Présentation de la démarche MLC française : Pourquoi ? Comment ? Quels problématiques rencontrées ?

Conclusion : pour pouvoir émettre des revendications à l'Europe, se concerter à l'échelle européenne (trouver d'autres MLC européennes avec les mêmes problèmes/problématiques).

→ Retour sur la Commission Tourisme :

Projet de conférence physique sur Puget-Théniers, avec transmission en visioconférence sur Guillaumes et sur Roquesteron. Présentation des différents types d'hébergements possibles pour augmenter les nuitées possibles sur le territoire. Là, première réunion pour donner des idées, si le projet prend, alors développer d'autres réunions.

Nicolas : si la CCI ne trouve pas, voir avec les comptables de Puget-Théniers.

→ Commission Mobilité : actuellement en pause. Devrait redémarrer.

→ Commission Besoins agricoles : rencontre LinkPaca. Ils font de la livraison de produits paysans. Voir s'il y a des mutualisations possibles ou pas avec le projet de point de vente itinérant.

→ Commission Patrimoine : Présentation des actions (voir -> CR commission)

Remarque : prévoir dans le questionnaire, si mairie ne peuvent pas répondre seules, suggestion à la concertation.

→ Commission accès aux services :

Pour les Assos : Café des assos il y a peu à Entrevaux, les assos voudraient qu'une partie du site du Fil du Var leur soit dédiée pour : prêt matériel, échange de bénévolat, et AAP. Rediscutions autour de la fusion Focus et Fil du Var, pour avoir partie agenda dans focus. Proposition à l'écomusée, qui veut lui aussi sortir son journal, de se coupler avec Focus, pour mutualiser.

Partie interprofessionnelle : collaboration CDD / CCI / CMA / Pays. Concertation ACEC et Initiative terre d'azur pour avoir un accompagnement professionnel des porteurs de projets qui veulent s'installer sur le territoire.

Nicolas a représenté Conseil de Développement par Colloque inter-entrep du CDD de la CASA. Casa souhaiterait reproduire le même colloque idée de faire le même colloque mais avec tous les conseils de Dev du 06.

Projet lancement partie enfance-parentalité. Relance pole parentalité sur Puget (partenariat) par la CAF.

Idee serait d'avoir au sein de la Commission une action enfant parent. Pourrait travailler sur relance UPP (université populaire des parents). UPP ne peut plus être porté par Cepage qui a déjà eu subvention dessus. Donc Caf souhaiterait relancer l'initiative. Possibilité de financement intégral par la CAF, mais besoin d'une structure porteuse.

Nicolas propose Conseil de Développement à condition que ASCEP puisse passer par structure publique, et CAF a déjà donné accord de principe. Les UPP rurales étant très rares, ASCEP et CAF sont très intéressés.

Bertrand : oui mais attention à bien faire le lien avec l'ARPAS.

Le conseil de développement acte sa volonté de relancer l'UPP sous réserve que cela soit légalement et administrativement possible.

→ Commission Communication :

Va relancer le travail sur Focus : sortirait sous sa nouvelle forme.

Va réfléchir aussi aux supports de communication à intégrer dans le PVC

→ Relance de Laurent Bielicki : mail envoyé, et relance. Pas de réponse à ce jour.

Prochain Bureau : 26 Mai 2016 à 18h

Ne va pas aller : il faut absolument valider le Plan d'Actions à la fin de ce mois. Il nous faut re-prévoir une nouvelle date, et organiser le travail sur le Plan d'Actions.